FRC 2 1567
Case
FRC
19408

CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT
ET
PROJET DE DÉCRET,

Présenté au nom du Comité d'Instruction publique, à la séance du 8 août.

PAR GRÉGOIRE,
DÉPUTÉ DU DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

IMPRIMÉS PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS,

Nous touchons au moment où, par l'organe de ses mandataires, à la face du ciel & dans le champ de la nature, la nation sanctionnera le code qui établit sa liberté. Après demain la République française fera son

THE NEWBERRY
LIBRARY

entrée solemnelle dans l'Univers. En ce jour où le soleil n'éclairera qu'un peuple de frères, ses regards ne doivent plus rencontrer sur le sol français, d'institutions qui dérogeant aux principes éternels que nous avons consacrés; & cependant quelques-unes qui portent encore l'empreinte du despotisme, ou dont l'organisation heurte l'égalité, avoient échappé à la réforme générale; ce sont les académies.

Que les amis des sciences et des arts ne s'alarment point, leurs efforts ont accéléré la maturité de la raison, et la raison a foudroyé le fanatisme, la féodalité et la royauté, les trois grandes erreurs de l'esprit humain. L'Europe et la postérité n'auront pas à nous reprocher une lâche ingratitude; quand la main vivifiante du législateur retranche les abus, c'est pour faire fructifier les principes: ainsi le jour qui vit expirer les parlemens fut celui de la résurrection de la justice. La France entière est persuadée que le dépérissement des sciences et des arts seroit celui de son existence, et leur tombeau celui de sa liberté.

Les plus anciennes sociétés littéraires datent, parmi nous, du siècle dernier.

La succession des années en a vu naître plus de cinquante. L'académie française, qui est l'aînée, présente tous les symptômes de la décrépitude; celles qui, à son exemple, se bornoient à la littérature, sont pour la plupart restées en arrière de la masse de ce peuple, qui, par un instinct brûlant, se précipitoit en avant de son siècle pour présenter l'étendard de l'insurrection et la hache de la justice à tous les peuples opprimés.

Parmi celles qui sont vouées aux sciences, les unes ont agrandi le domaine de l'esprit humain par leurs découvertes; les autres ont assuré sa marche, et disséminé des vérités utiles; toutes ont des titres à l'estime nationale.

A Paris, si le zèle de quelques-unes s'est refroidi depuis la révolution, d'autres ont déployé plus d'énergie; telles sont la société d'agriculture, celle de médecine et l'académie des sciences, qui sont consultées sans cesse par le pouvoir exécutif, par une foule de représentans du peuple, par plusieurs de vos comités. Elles ont rendu des services signalés à la Nation.

L'académie des sciences, qui fut toujours composée des premiers hommes de l'Europe, a décrit plus de 400 machines, et publié 130 volumes, qui sont un des plus beaux monumens de l'esprit humain; elle continue avec une activité infatigable les travaux dont vous l'avez chargée, sur l'argenterie des églises supprimées, sur le titre des monnoies d'or et d'argent, sur la production du salpêtre, et sur la mesure d'un degré du méridien, opération qui ne peut être terminée que dans un an. Vous venez d'adopter son ouvrage sur les poids et mesures; elle s'occupe de la confection des nouveaux étalons, et du rapprochement des nouvelles mesures avec toutes celles qui jusqu'ici sont usitées dans les diverses contrées de la France.

Il existe une république la plus ancienne de l'univers, et qui doit survivre à toutes les révolutions; c'est la république des lettres. Par quelle fatalité les statuts de la plupart de nos corps académiques sont-ils une infraction aux principes qu'elle révère? Ils établissent une sorte d'hiérarchie entre des hommes qui ne doivent reconnoître de prééminence que celle des talens. Quand les nobles cessèrent de croire que la science étoit dérogeante, ils tâchèrent de savoir un peu, et voulurent être aggrégés à ces académies pour paroître savoir beaucoup; ainsi la féodalité, qui infecta tout, plaça le blason à côté du génie, & l'on vit des *académiciens honoraires*: c'étoient des ci-devant grands seigneurs, qui, pour la plupart, auroient déshonoré

les lettres, si elles pouvoient l'être. L'académie des sciences s'est efforcée, et déja elle a réussi en partie à se purifier de cette rouille.

On ne reproche guère aux académiciens voués à la culture des sciences, cet esprit de corps qui est aux sociétés ce que l'égoïsme est aux individus : mais la plupart des autres corps littéraires ont présenté, comme les jurandes, la lutte des plus misérables passions ; ils eurent la prétention d'accaparer la gloire, de s'arroger le privilège exclusif des talens, et de réaliser la sentence :

Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis.

De là, ces persécutions sourdes contre l'homme qui avoit l'audace de les éclipser, & par là le génie fut dispensé de siéger à côté de la médiocrité : on sait que Molière, Lesage, Dufresny, Pascal, Bourdaloue, Rousseau, Piron, Regnard, Helvétius, Diderot, Mabli, &c. ne furent pas de l'académie française ; on sait que cette académie, qui, depuis plus d'un siècle et demi d'existence (1), n'a pas encore produit un dictionnaire ni une grammaire *philosophiques* de notre langue, débuta en harcelant l'auteur du Cid ; et l'académie de peinture en persécutant le Poussin. Ce n'est point à l'école de celle-ci qu'avoient été formés le Sueur, Mignard, Pujet et tant d'autres. Lebrun étoit déja un grand homme quand il eut la foiblesse de l'imaginer pour en être le chef ; et l'art de la peinture, depuis cette époque, est périclitant.

Un autre motif qui commande la suppression de ces sociétés, c'est que la plupart sont désorganisées par l'effet de cette révolution sublime qui a déplacé tant de rapports et froissé tant de préjugés, tant d'intérêts. Les patriotes y sont presque toujours en minorité ;

(1) Elle a été fondée en 1635.

et quelques-uns de ces hommes qui, par leurs écrits, avoient ouvert la route à la liberté, aujourd'hui la méconnoissent et blasphêment contre elle. Cette discordance d'opinions politiques est étrangère à l'objet qui rassemble des gens de lettres; mais comme elle a sa source dans le cœur encore plus que dans l'esprit, quel bien peuvent opérer, par leurs rassemblemens, des hommes dont les uns sont gangrénés d'une incurable aristocratie, et les autres ont l'inflexible austérité du républicanisme? La servitude et la liberté étant inalliables, leurs partisans respectifs le seront à jamais. Il en résulte que ces académies sont une arène où Oromase et Arimane se battent; et certes, il n'y a pas plus de distance entre les deux principes des Manichéens, qu'entre un aristocrate et un patriote.

Les tyrans eurent toujours la politique de s'assurer des trompettes de la renommée : tel fut ce Périclès qui, après avoir ravagé l'Acarnanie pour complaire à sa maîtresse, corrompit, par son exemple, Athènes, subjuguée par son astuce, et fit mentir les historiens en sa faveur; tel fut cet Auguste dont la main sanguinaire caressa les muses, et par ce moyen le complice d'Antoine et de Lépide fit oublier les horreurs du Triumvirat; tel fut ce Richelieu qui, en créant une académie, cherchoit des panégyristes et des esclaves.

Tel fut ce Louis XIV qui, après avoir écrasé la France pour porter au loin la terreur de son nom, faisoit chanter, par ses poètes gagistes, le monument des invalides, où il entassoit ses victimes, et qui étoit moins un asyle ouvert à l'humanité qu'un trophée érigé à son orgueil; tout l'encens du Parnasse fumoit sur ses autels. Despréaux lui-même, le sévère Despréaux, écrivoit :

Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.

L'académie française, qui chassa de son sein le bon

abbé de Saint-Pierre, fut presque toujours un instrument entre les mains du despotisme ; elle avoit ouvert un concours sur cette question : *Laquelle de vertus du roi eſt la plus digne d'admiration?*

Il falloit que, dans le sein même de cette corporation, on n'eût pas grande opinion de son utilité, puisque deux de ses membres, Tallemant et Charpentier, ayant fait chacun un discours en faveur des académies, le premier cite comme chose importante l'avantage d'y tenir des conversations galantes, et le second ne dit pas un mot de son sujet. Ces faits paroîtront incroyables ; mais on peut les vérifier dans la volumineuse collection de complimens que l'académie française nous laisse en héritage (1).

Les despotes ont favorisé les arts de plaisir, et ceux qui pouvoient étayer leur puissance : mais toujours ils eurent à leurs ordres des inquisiteurs de la pensée, déchaînés contre les précepteurs du genre humain ; les cachots s'ouvroient pour engloutir le philosophe courageux qui osoit plaider la cause de l'humanité, révéler la turpitude des rois, et la puissance des peuples. Est-il surprenant que la langue politique soit encore à naître, que l'art social soit encore au berceau ? les prologues de Quinaut étoient payés par des honneurs et des richesses, le Contrat social le fut par des persécutions.

Le peuple français continuera de chérir les arts par lesquels s'embellit notre existence fugitive ; mais qu'ils cessent donc de préconiser le vice et de se prostituer à l'immoralité. Que la poésie nous retrace ces beaux jours où l'antiquité demandoit au ciel des sages, et le ciel propice lui envoyoit des poètes. Que le théâtre purifié présente, au lieu de scélérats couronnés, des

(1) Voyez les Harangues de l'Académie, tom. I et III.

caractères cuirassés d'une fierté républicaine ; que le pinceau du génie, c'est-à-dire de David, flétrisse à jamais la royauté et ses attributs. Nous n'oublierons pas toutefois qu'un épi de bled vaut encore mieux qu'un madrigal, et que si le poète et le peintre sont utiles, l'artisan et le laboureur sont nécessaires.

A la renaissance des lettres, il fut avantageux peut-être que le gouvernement donnât aux sociétés littéraires une consistance politique, pour leur faciliter les moyens de débrouiller le chaos. Les arts d'agrément, qui partout ont précédé le règne de la philosophie et qui étoient nécessaires pour adoucir des mœurs barbares, avoient besoin d'un appui éclatant. Ils peuvent actuellement se passer de Mecènes : les besoins d'une nation très-civilisée suffiront pour leur conserver le mouvement et la vie.

Les académies ont concouru à défricher le champ de l'antiquité : mais cette mine est presque entièrement exploitée ; il reste à faire la partie philosophique, qui n'est pas l'ouvrage d'un corps, pas plus qu'une pièce de poésie ou d'éloquence.

Sur les objets purement littéraires, l'esprit humain, ayant atteint sa virilité, peut prendre son essor sans qu'une académie soutienne son vol ; et comme il ne doit exister dans un gouvernement sage aucune institution parasite, le fauteuil académique doit être renversé.

D'ailleurs, dans un pays où l'on a raison quand on fait rire, où malheureusement une idée brillante est encore plus accueillie qu'une réflexion profonde, plusieurs de ces académies, purement *littéraires*, sont frappées par la massue de l'opinion à tel point, que si l'on en croit un homme de lettres, vouloir contre elles aiguiser l'épigramme, ce seroit profaner le ridicule.

Ne craignez pas qu'en les supprimant l'émulation s'éteigne parmi nous. Athènes et Rome n'eurent pas

de sociétés littéraires légalement instituées ; il n'en est pas dans le pays qui enfanta Shakespear, Dryden et Milton. Dans le sein du corps législatif sera la tribune aux harangues ; bientôt nos fêtes nationales appelleront, développeront tous les talens. Et dites-moi, quand, aux jeux olympiques, Hérodote lisoit son histoire à la Grèce assemblée, ce foyer d'émulation ne valoit-il pas une séance académique ?

Au surplus, si les membres de ces académies sont animés d'un vrai zèle, qui les empêche de se convertir en sociétés libres ? la loi leur assure cette faculté ; alors elles seront infiniment moins accessibles à l'esprit de corps que ces académies, qui, revêtues d'une forme légale, se prétendoient les dispensatrices de la gloire. La simple dénomination de *société libre* a une force magique ; et si quelqu'une affectoit la supériorité, à ses côtés s'éleveroit bientôt une société rivale composée de ses pairs, pour la juger, et peut-être la surpasser.

La suppression des académies nécessite quelques dispositions simultanées : elles sont consignées dans notre projet de décret. Nous n'avons pas encore le tableau complet de leurs revenus, qui rentrent dans les mains de la nation. Parmi les membres de ces sociétés, il en est qui ont un traitement, la plupart l'ont mérité ; et, après de longs travaux, une pension très-modique les sustente dans l'âge des infirmités et des besoins : mais vos cœurs seront sans doute émus en apprenant que plusieurs hommes de lettres, usés par leurs veilles, et brûlans de patriotisme, sont aux prises avec la misère. Les récompenses nationales doivent couler dans le sein de ceux qui en sont dignes ; et après avoir repoussé les vils courtisans du despotisme, il faut que nous allions trouver le mérite indigent dans son souterrein ou à son sixième étage.

Citoyens, détruire est chose facile, et c'est moins

en supprimant qu'en créant que le législateur manifeste sa sagesse ; la vôtre éclatera dans les mesures que vous prendrez, pour que, du milieu des décombres, le sanctuaire des arts, s'élevant sous les auspices de la liberté, présente la réunion organisée de tous les savans et de tous les moyens de science ; votre comité d'instruction publique doit incessamment vous développer ses vues à cet égard.

Si la calomnie vous accusoit de vouloir éteindre le flambeau du génie, et ne plus laisser que dans nos regrets ces époques qui ont illustré le nom français et préparé la révolution, nous lui rappellerions que les trois assemblées nationales ont fait faire un pas de géant à la raison en précipitant dans l'oubli les fatras de l'art héraldique, de la féodalité, du droit bénéficial, du droit coutumier, de la diplomatie, de l'éducation des princes, etc. (1) monumens affreux du délire et de la tyrannie.

Dira-t-on que les législateurs ne favorisent pas les découvertes utiles, lorsqu'ils envoient un armement à la recherche de la Peyrouse ?

Dira-t-on que vous les négligez, au moment où vous présentez à toutes les nations l'unité des poids et mesures, opération qui couvre de gloire les savans qui l'ont faite, la Convention qui l'a décrétée, et le peuple français qui s'empressera de l'adopter ?

Dira-t-on que vous les négligez, au moment où vous venez de donner une nouvelle vie et une nouvelle forme au jardin des plantes et au muséum d'histoire na-

---

(1) Le bon Fénelon a fait un traité sur *la direction de la conscience d'un roi*, comme si les rois avoient de la conscience. Autant eut valu disserter sur la douceur des bêtes féroces.

turelle ; au moment où vous allez décréter les bases de l'éducation et former, dans tous les départemens, des bibliothèques publiques et des cabinets qui rassembleront les antiques et les trois règnes ; au moment où, dans le *museum* national, vous assurez le triomphe des arts ?

Non, l'on ne verra pas leur famille éperdue, exilée, chercher une nouvelle patrie ; nous serions déshonorés si nos savans étoient réduits à porter sur des rives étrangères leurs talens et notre honte. La nation veut avoir le génie pour créancier, d'autant plus que le génie (et nous le dirons crûment), presque toujours le véritable génie est *sans-culotte* ; et s'il n'étoit pas encouragé, les riches, qui ne conserveront que trop l'ascendant de la fortune, auroient encore bientôt celui de la science.

Au surplus, il est plusieurs branches dont l'étude approfondie entraîne des dépenses qui excèdent communément la fortune des individus qui s'y livrent. Il n'appartient qu'à une nation ou à des particuliers très-opulens d'avoir en grand un laboratoire des arts chymiques, un amphithéâtre de chirurgie, un jardin botanique, un observatoire, et la France même n'a pas encore un télescope d'Herschel (1).

La complication et l'immensité des rapports chez un grand peuple, exige qu'on y cultive toutes les connoissances humaines, et spécialement celles dont les découvertes s'appliquent d'une manière immédiate

---

(1) On sait que le télescope d'Herschel a procuré de nouvelles découvertes. L'académie des Sciences vouloit perfectionner cet instrument dont les Anglais sont si jaloux ; elle avoit destiné à la construction d'un télescope de quarante pieds, une somme de trente mille livres en numéraire qui lui restoit en caisse ; mais, à la voix de la patrie, elle s'est empressée d'offrir cette somme pour subvenir aux frais de la guerre.

aux besoins de la société : mais observez que tous les arts, toutes les sciences, se donnent la main, depuis le rabot jusqu'aux règles astronomiques de Kepler, jusqu'aux profondeurs les plus abstraites du calcul et de l'astronomie physique, par lesquelles nos savans ont grossi la masse de connoissances que nous devons au génie de Newton, jusqu'aux recherches les plus sublimes de la chymie, et c'est encore l'académie des sciences qui l'a régénérée, & qui a présenté à l'Europe étonnée la seule théorie qui soit avouée par nature.

Le parlement de la Grande-Bretagne sentoit bien la liaison nécessaire des sciences avec la prospérité d'une nation, quand, par son bill de 1713, il proposa un prix énorme à celui qui auroit résolu le problême des longitudes. Il le séntoit bien, quand, à grands frais, il acquit d'Hamilton la collection de vases étrusques, et fournit par là aux ouvriers anglais des modèles pour la beauté et la variété des formes, ce qui a produit tant de millions à l'Angleterre.

Ce peuple rival nous a surpassé dans les arts industriels et agronomiques. Législateurs, vos décrets réparent déja les crimes de notre ancien gouvernement ; plusieurs branches des sciences, dont la culture étoit arriérée, ne présentoient encore, il y a quelques années, que de grossiers résultats ; mais, graces aux efforts soutenus de nos savans, nous sommes arrivés à cette époque où les sciences perfectionnées, se liant aux arts d'une manière plus intime, vont se vivifier réciproquement ; il faut que les encouragemens portent au plus haut période notre agriculture, nos manufactures, notre commerce. Alors la charrue, la scie, la voile et la pique formeront un faisceau surmonté du bonnet de la liberté, et la France montera au rang qu'elle doit occuper sur la scène du globe.

La toute-puissance nationale a des moyens immenses pour attiser le feu du génie, diriger ses élans vers le bonheur social, et le faire planer sur l'horizon français entre la liberté et la vertu. Avec peu de dépenses vous pouvez être bientôt la nation enseignante de l'Europe, à laquelle vous aurez ouvert de nouvelles routes, et rendre les étrangers tributaires de l'industrie et des connoissances nationales. Alors la France sera la métropole du monde savant; alors votre langue, qui est la langue des sciences, qui a déja servi à la rédaction originale d'un traité entre les Turcs et les Russes, en faisant de nouvelles conquêtes, en fera faire à vos principes. Le temps, qui ronge les hommes et les empires, entraînera dans sa course majestueuse les restes de la superstition, des préjugés, ces lèpres de la raison; il dévorera les trônes et les tyrans: mais il consolidera la République. Ainsi la France actuelle transmettra à la France future le dépôt des connoissances humaines, les titres de sa liberté, les monumens de sa gloire; et ce sera votre ouvrage.

PROJET DE DÉCRET.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité d'instruction publique, décrète ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Toutes les académies et sociétés littéraires, patentées ou dotées par la nation, sont supprimées. *Décrété.*

II.

L'académie des sciences demeure provisoirement chargée des divers travaux qui lui ont été renvoyés par la Convention nationale; en conséquence elle continuera de jouir des attributions annuelles qui lui sont accordées, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné.

III.

La Convention nationale charge son comité d'instruction publique de lui présenter incessamment un plan d'organisation d'une société destinée à l'avancement des sciences et des arts.

IV.

Les citoyens ont droit de se réunir en sociétés libres, pour contribuer au progrès des connoissances humaines.

V.

La distribution des prix proposés par les académies

et sociétés supprimées par le présent décret, est suspendue jusqu'après l'organisation de l'instruction publique.

VI.

Les cours de sciences, d'arts et métiers méchaniques et chymiques, dépendans des sociétés supprimées par le présent décret, seront continués et payés comme par le passé, jusqu'à l'organisation de l'instruction publique.

VII.

Les jardins botaniques et autres, les cabinets, *museum*, bibliothèques et autres monumens des sciences et des arts, attachés aux académies et sociétés supprimées, sont mis sous la surveillance des autorités constituées, jusqu'à ce qu'il en ait été disposé par les décrets sur l'organisation de l'instruction publique. *Décrété.*

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

9.54